



Maison de l'Europe de Paris



## ■ **Semaine européenne du développement durable : Mobilisons-nous !**

**Dans un premier temps reportée suite aux restrictions sanitaires, la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) se déroule depuis le 18 septembre et pour trois semaines.**

L'objectif des Semaines européennes du développement durable (SEDD) est de sensibiliser l'ensemble des citoyens à la cause du développement durable, définie par l'ONU comme « la nécessité de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la faculté des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ».

Créée conjointement en 2015 par la France, l'Allemagne et l'Autriche, c'est l'une des plus importantes mobilisations humanistes au monde !

### **> Des objectifs de développement durable à atteindre...pour 2030 !**

Lors de la 70ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 2015, les chefs d'États ont adopté un nouveau cadre mondial pour le développement durable. Dix-sept objectifs « ODD » à atteindre pour l'horizon 2030 sont listés.

Ces dix-sept ODD reposent sur trois volets : économique, sociale et environnementale. Ce dernier volet est une nouveauté en matière de développement durable et souligne l'importance qu'accorde la société actuelle à la question écologique.

Ces objectifs sont subdivisés en cinq piliers relatifs à la planète, la population, la prospérité, la paix et enfin le modèle de fonctionnement en partenariat.

Concernant la préservation de la planète, les objectifs sont l'accès à une eau propre et à des services d'assainissement durable, à une énergie propre au coût abordable, des villes et des communautés ouvertes à tous, sûrs et durables, la prise urgente de mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions et enfin la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres.

Pour une population mondiale plus égalitaire, les objectifs sont d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde, d'éliminer la faim en assurant la sécurité alimentaire et en améliorant la nutrition et l'agriculture durable, de permettre à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien être, d'assurer à tous une éducation équitable et de qualité, de parvenir à l'égalité des sexes.



Maison de l'Europe de Paris

Les objectifs pour une plus grande prospérité économique sont une croissance économique durable et des emplois décents, une industrialisation durable grâce à des infrastructures résilientes et innovantes, moins d'inégalités et des modes de consommation et de production durables.

Enfin il faudra promouvoir la paix, l'accès à la justice et à des institutions efficaces.

### > Une Europe entièrement mobilisée pour la cause du développement durable

Aujourd'hui, l'Union européenne s'appuie sur sa compétence en matière de politiques environnementales pour se positionner en modèle à suivre pour l'application du programme horizon 2020 et sa promotion dans le monde.

Pour remplir son rôle, l'Union européenne a pris une série de mesures clés.

La mission de coordonner la réalisation des *ODD* a été confiée au vice-président de la Commission européenne. Cette institution a mis en place, dès 2017, une plateforme multi-action, composée de représentants de la société civile, chargée du suivi et de l'échange des bonnes pratiques pour la mise en œuvre des *ODD*.

Le Conseil européen a créé un groupe de travail dédié spécifiquement à la question des objectifs de développement durable.

Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, est chargé d'assurer un suivi continu et transparent des progrès de l'Union pour la réalisation de ces objectifs. De plus cette réalisation doit se faire en étroite coopération avec les États membres qui peuvent librement inscrire dans leur cadre national la manière avec laquelle ils prévoient de les réaliser.

Le développement durable fait donc partie des enjeux prioritaires de l'Union européenne pour les années à venir. Cependant ces objectifs ne pourront être remplis sans une mobilisation citoyenne massive à la hauteur de la tâche à accomplir. Mobilisons-nous !

*Article rédigé par le Centre d'Information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris et publié en partenariat avec Voix d'Europe le 23/09/2020.*

**Maison de l'Europe de Paris**

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.

29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85

www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu

Facebook Maison de l'Europe de Paris Instagram @MdEuropeParis

